

Réf: Dossier N° 013348

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FERME AVICOLE LE PRESTIGE » en abrégé «
FERME LE PRESTIGE »

Siège social Alépé, Alépé, ahoutoue,lot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/05/2021 , et enregistrés au CEPICI le 01/06/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FERME AVICOLE LE PRESTIGE » en abrégé « FERME LE PRESTIGE »

Objet : la production avicole transformation et distribution de produits avicoles importation production et distribution de produits avicoles importation transformation et distribution de matériels d'intrants de l'aviculture prestation encadrement et les conseils en aviculture production importation et la distribution de médicaments et produits vétérinaires élevage productions agricoles et la commercialisation de produits agricoles le commerce général et la distribution les prestations de services

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Alépé, Alépé, ahoutoue,lot 02

Dirigeant(s) : M ABOKE JEAN YVES ARMAND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03510 du 24/08/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°23047/GTCA/RC/2021 du 24/08/2021

